

MAILISA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS



TRANSMISSION
PRÉVISION
CHANGEMENT
CARRIÈRE
TOURNANT
RETRAITE
PROJET

Comment bien préparer les virages de la vie active?

Dossier

L'ISA... et après?

DOSSIER :
L'ISA et après... !
pages 2/9

VIE DE L'ASSO
pages 10/12

INGÉNIA
page 13

VIE DE L'ÉCOLE
page 14

ZOOM SUR... Eric Taisne
page 15

BABISABOOM
page 16

L'ISA et après... !

Le thème de ce nouveau dossier du Mail ISA surprendra peut-être plusieurs d'entre vous. L'ISA fêtera en 2013 ses 50 ans. Voilà déjà plus de 5 ans que les premiers ingénieurs à prendre leur retraite ont quitté le monde professionnel. On en compte à ce jour près de 110, et ils sont aujourd'hui de plus en plus nombreux tous les ans à aborder ce virage.

Une tranche de vie s'arrête... une autre s'ouvre... Vive la Vie !

Alors que notre système de retraite à la française montre des failles, cette transition, pour certains très attendue, peut inquiéter l'un ou l'autre. Elle s'accompagne de décisions, de modifications, de changements, de mutations, de déménagements... Un peu d'anticipation facilitera la chose. La question est aussi pour nous de savoir si la marque de fabrique ISA passe au-delà de ce tournant. Comment vit-on en tant qu'ISA cette mutation ?

Et parce que : «Learn from the mistakes of others. You can't live long enough to make them all yourself» (Eleanor Roosevelt) ; («Il faut tirer parti de l'expérience de l'autre car on ne pourra jamais tout vivre en une seule vie»), nous espérons que même les jeunes générations d'ISA trouveront dans les lignes qui suivent des bribes d'informations utiles pour gérer leur carrière et plus largement leur vie d'Ingénieur.

Odile DEVRED
Promo 1982 - 16

«Génération ISA et après»

Séniors, retraités, inactifs (au sens des statistiques de l'emploi)... autant de dénominations qui ont une consonance plutôt négative dans un monde du tout économique et de l'agitation. Et pourtant cette génération est en pleine croissance et notre communauté ISA en compte maintenant plus de 100... imaginez dans 5 ans !

Ce mail ISA est consacré à tous ceux qui font la preuve que au-delà d'une vie professionnelle bien remplie n'est pas un "au-delà" terme et sans but. En quelque sorte une rupture où rien ne serait plus comme avant...

Cette période de la vie, de plus en plus longue, peut être l'occasion de finaliser un projet imaginé depuis longtemps... un projet de vie.

D'autres préféreront transmettre leur expertise en prolongeant une vie professionnelle, mais cette fois-ci à leur rythme et sans contrainte d'objectifs toujours plus ambitieux.

D'autres se donneront (sans compter) dans le cadre d'actions bénévoles diverses et variées en lien avec leurs affinités et leurs talents dans le social, le culturel : vive l'engagement associatif !

Ce sera aussi l'occasion de vivre en famille les moments heureux de rencontre avec la génération montante des enfants et petits enfants

Occasion de se rapprocher de ses amis...

Cette tranche de vie est celle d'une forme de liberté nouvelle, de création personnelle, pour soi-même, sa famille et les autres, appuyée par un regard nouveau sur ce qui nous entoure et une grande disponibilité puisque le temps nous appartient.

Merci à ceux qui ont témoigné dans ce numéro. Au fait ! «Génération ISA et après» c'est aussi l'intitulé de la commission que l'AIISA installe pour inventer de nouveaux services et susciter de notre part idées et engagements au service du réseau des Ingénieurs ISA !

Bonne lecture.



Jean-Luc GIRARD
Président AI ISA
Promo 1970 - 4

DOMINIQUE GILLARD, UNE CARRIÈRE BIEN REMPLIE !

Dominique Gillard a obtenu son diplôme ISA en octobre 1976. Sa carrière aura été émaillée de nombreux challenges, et il nous livre aujourd'hui quelques clés pour réussir au mieux ces changements, tout particulièrement en fin de parcours professionnel.

Didier Popot : Dominique, peux-tu nous résumer ton itinéraire professionnel ?

Dominique Gillard : Il s'agit en effet d'un véritable itinéraire ! Six employeurs, deux périodes de chômage après deux licenciements ; je n'ai pas hésité à déménager et à me remettre en cause à de nombreuses reprises !

J'ai démarré dans le conseil et la comptabilité agricole, en Eure-et-Loir puis dans le Pas-de-Calais. J'ai ensuite rejoint le groupe Béghin Say, en évoluant au sein du service betteravier dans 4 sucreries différentes. En 1996 j'ai été nommé directeur de l'usine d'Abbeville, dans la Somme, et j'y suis resté jusqu'en 2004. A cette date, j'ai réalisé que je n'avais plus ma place dans l'organisation définie par le nouvel actionnaire (TEREOS), et suis parti dans le cadre d'un licenciement négocié. Accompagné par Jean MOTTE, partenaire de l'AI Parrainage (que je remercie au passage !), j'ai redéfini un nouveau projet professionnel « Piloter pour le compte d'un donneur d'ordres français un projet collectif challengeant qui implique relation et négociation avec le monde agricole ».

Exit les IAA et le monde du sucre. A l'issue d'une période de chômage de 18 mois, j'ai finalement rejoint à Paris, la FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences) en qualité de directeur général, où j'ai conduit un important travail de restructuration. Licencié en mai 2010 à la suite d'un changement de Président, il m'a fallu une nouvelle fois redéfinir un projet professionnel.

DP : En quoi a consisté ce projet ?

DG : J'avais 57 ans, et je me suis rendu compte qu'il me serait très difficile de retrouver un poste dans l'industrie agro-alimentaire ou les organisations professionnelles agricoles. J'ai donc recherché là où mon expérience de management et de pilotage d'organisation pourrait être reconnue.

Le Secrétaire Général de l'UROGEC (Union Régionale des Organismes de Gestion des Etablissements d'enseignement Catholique) Ile de France avait validé la pertinence de mon projet, restait à le concrétiser. Entre temps, j'apprends qu'un groupement associatif de l'insertion par l'activité économique sur Abbeville est en recherche d'un nouveau responsable. Ce groupement comprend 2 associations intermédiaires, 3 entreprises d'insertion, 2 entreprises de travail temporaire. Il emploie 28 agents permanents, procure du travail à 120 équivalents temps plein en insertion.

DP : Quel a été ton rôle dans cette structure ?

DG : J'y suis entré en qualité de directeur général, à temps partiel (inférieur à 110h/ mois). Sur le plan économique, cette situation m'a permis de percevoir une allocation de retour à l'emploi (ARE) en complément de ma rémunération. De plus, mes droits d'indemnisation auront été prolongés sur une plus longue période que les 3 années prévues pour les licenciés de plus de 50 ans.

DP : Et aujourd'hui ?

DG : La situation du groupement exigeait à mes yeux de prendre des mesures de restructuration indispensables à une poursuite sereine des activités. Faute d'accord avec le président sur ces mesures, je viens de quitter l'entreprise au

travers d'une rupture conventionnelle amiable. Habitant à Abbeville depuis près de 15 ans, je dispose d'un très bon ancrage dans la vie locale. J'ai déjà rencontré de nouveaux responsables pour présenter une nouvelle offre de service.

DP : Quand pourras-tu prendre ta retraite ?

DG : En l'absence de dispositions particulières, je n'aurais pu faire valoir mes droits à la retraite qu'à l'âge de 64 ans. Aujourd'hui, à presque 59 ans, les droits au chômage restants me permettent d'aller jusqu'à un départ en retraite à taux plein, dès lors que j'aurais 61 ans. Comment cela est-il possible ? Petit retour en arrière : en 2004, j'ai fait le choix de « racheter des trimestres », de façon à pouvoir avancer la date de retraite à taux plein.

DP : Peux-tu nous donner plus de détails sur ce rachat de trimestres ?

DG : A l'époque j'ai tout simplement pris contact avec la MSA (Mutualité Sociale Agricole), qui a validé le principe. La solution que nous avons construite ensemble consiste en un rachat de 12 trimestres de cotisation retraite, avec un paiement par moi-même échelonné sur 5 ans, de 2004 à

2009. Il faut préciser que ces versements ont été intégralement déductibles du revenu imposable.

DP : Avec le recul, quel regard portes-tu sur cette opération ?

DG : Je me félicite de l'avoir retenue. C'est quelque chose à recommander, en particulier lorsque les circonstances (professionnelles ou non) vous amènent à disposer d'une entrée d'argent une fois la cinquantaine arrivée.

DP : Quels conseils pourrais-tu donner aux ISA susceptibles de rencontrer des difficultés en fin de parcours professionnel ?

DG : Il faut être extrêmement vigilant, car en cas de perte d'emploi après 55 ans, il n'est pas aisé de retrouver un poste dans son métier d'origine. Il faut ouvrir les horizons pour redéfinir un projet professionnel crédible et ensuite le vendre dans son réseau relationnel. Le réseau s'avère être crucial car les petites annonces concernent principalement les 30/45 ans ! Le secteur de l'enseignement et le milieu associatif sont à regarder de près, que ce soit pour un poste à temps plein ou à temps partiel. Le temps partiel, outre les avantages qu'il peut procurer en matière de disponibilité, permet aussi par un complément à la rémunération de « prolonger » les allocations de retour à l'emploi et par conséquent la validation de trimestres pour la retraite. Je suis disponible pour ceux qui souhaiteraient en savoir plus sur ces sujets.

Didier POPOT
Promo 1984 - 18

UN DÉPART IMPRÉVU



A 56 ans, en mai 2006, je commençai une nouvelle étape dans mon parcours professionnel puisque je changeai d'employeur en intégrant le groupe IN VIVO avec pour mission d'y pérenniser et développer la génétique et l'activité de mon ancien employeur : GAE nouvellement racheté. Début 2008, la charge de travail s'était alourdie. Je souhaitais être secondé et préparer mon départ prévu pour le second semestre 2010. La direction estimait que ce n'était pas encore d'actualité.

L'imprévu est arrivé sous la forme d'un premier accident cardiaque dans le TGV en avril 2008 suivi d'un second à mon domicile, la nuit, deux mois plus tard. Dès lors, les préoccupations changent. Le téléphone est coupé. On est obligé de lâcher prise ! Retrouver la santé est le nouvel objectif. Le challenge est vital et incertain... S'en sont suivies deux longues années de « reconstruction » physique assez mouvementées : sept séjours à l'hôpital dont

5 aux urgences. Par trois fois le pronostic vital a été engagé. D'un naturel optimiste, je me suis battu et n'ai jamais perdu confiance.

Aujourd'hui je vais le mieux possible. Il est bien évident que je ne souhaitais pas quitter la « vie professionnelle » de cette manière. J'aimais mon travail. Il était très varié. De solides relations de confiance réciproque et d'amitié s'étaient peu à peu établies. J'aurais aimé former un successeur afin de ne pas dilapider tout ce qui avait été construit et saluer une dernière fois ceux avec qui j'avais eu le plaisir de travailler. Mon expérience démontre que l'on ne choisit pas toujours son mode de sortie. Le destin peut en décider autrement.

S'il y a une leçon à tirer de mon expérience, je donnerai volontiers le conseil suivant : une fois la cinquantaine passée, il faut avoir la sagesse d'effectuer périodiquement un examen médical complet afin de prévenir ce genre de mésaventure. Je ne l'ai pas fait. Je croyais que tout allait bien... !

Pierre Marie DELEBECQUE

Promo 1973 - 7

UN PEU DE RÊVE ET DE CONVIVIALITÉ

Emile Bonnet (Promo 2) est retraité... à mi-temps. Si la retraite est son « activité principale » comme il se plaît à le dire, son activité secondaire en tant que président de l'association « les oléiculteurs pélessannais et environs » et la gérance du Moulin à Huile des Costes de Pellissanne lui prend néanmoins pas mal de son temps.

Emile, comment un retraité, originaire du Pas-de-Calais, devient spécialiste de l'huile d'olive à Pellissanne ?

J'ai débuté ma carrière professionnelle dans le Pas-de-Calais et y ai dirigé le Centre d'Economie Rurale puis l'Avenir Rural. J'ai ensuite fait un passage dans le Maine-et-Loire, pour terminer comme directeur d'un centre de gestion dans les Bouches du Rhône. Je me suis à cette époque installé avec ma famille en Provence ; j'avais déjà des attaches dans le Vaucluse depuis de nombreuses années, ce qui a facilité cette intégration. Je me suis alors pris de passion pour l'olivier et me suis formé pour m'occuper de ma plantation. Je suis devenu Président de cette association de près de 400 amateurs éclairés. Et quand le fondateur du moulin de Pellissanne a passé la main, j'ai répondu présent et j'assume la gérance de cette petite Société. C'est un moulin de proximité, qui permet à plus de 1000 producteurs de produire leur huile, pour leur consommation personnelle. Une partie de l'huile est également commercialisée via la SARL du Moulin des Costes : c'est une huile de qualité reconnue par son large palmarès !

Pourquoi un tel investissement une fois en retraite ?

Je pense que la vie que l'on a, une fois en retraite, est à l'image de celle qu'on a eue en activité, avec, en plus, une petite note de « rêve » qui correspond à ce qu'on n'a pas fait entièrement en activité. Pour moi, par exemple, j'ai voulu m'intéresser à la technique proprement dite, alors que dans ma carrière, c'était plutôt la gestion et le management qui m'ont « accaparé ». Je m'engage beaucoup sur les actions techniques (taille, greffe, fertilisation...) que je maîtrise de par ma formation (bravo l'ISA) mais que je n'avais jamais pratiquées...

Je suis retraité : j'ai du temps disponible et j'ai choisi de m'investir, quasi-bénévolement. Bien sûr, c'est parfois prenant, notamment pendant la récolte. Mais même s'il y a toujours le poids des responsabilités, l'enjeu pour moi n'est plus le même ! C'est avant tout du plaisir, des contacts, l'opportunité de rencontrer des personnalités très différentes rassemblées autour d'une passion commune, des échanges très enrichissants et de la convivialité !

Et avec ce profil de « retraité actif », qu'est-ce que vous attendez de l'association des Ingénieurs ?

Les années passent et le nombre de cotisants ingénieurs retraités augmente ! Pourquoi ne pas imaginer une section spéciale pour nous qui ne sommes plus en activité ? Nos attentes ne sont plus les mêmes et tout ce qui peut être lié à l'emploi par exemple nous intéresse beaucoup moins. Par contre, nous avons d'autres sujets de préoccupation, d'autres envies : comment bien vivre sa retraite, comment réussir cette étape ou encore comment faire bénéficier de nos expériences les plus jeunes ? Il y a des choses à réfléchir et je ne suis sûrement pas le seul à avoir des attentes de ce côté-là !

L'appel est lancé... Avis aux amateurs !

Lucie RYCKEBUSCH

Promo 2000 - 33

BRUNO CHARLET, INGÉNIEUR ISA QUI ASSURE !

Bruno Charlet, diplômé en 1984, est Agent Général d'Assurance pour le n°1 français du secteur. Pour le mail ISA, il résume son itinéraire professionnel et nous parle des possibilités d'améliorer sa retraite !



Didier Popot : Bruno, tu as d'abord travaillé dans l'environnement ?

Bruno Charlet : Oui, dans une société dénommée SEDE, dans laquelle j'étais responsable des exploitations (stations d'épandages de sous-produits d'industries agroalimentaires). En 1989, j'ai rejoint le CNIPT (Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre) en tant que Délégué Régional Nord. Puis en 1994, j'ai intégré Pom'Alliance, une entreprise de négoce de pommes de terre comme directeur du site d'Arras.

DP : Comment es-tu venu à l'assurance ?

BC : J'ai éprouvé le besoin de travailler pour mon propre compte, dans une petite structure. Après quelques recherches, mon choix s'est porté sur le métier d'Agent Général d'Assurances. J'avais le profil requis (expérience probante en entreprise, capitaux permettant la reprise, goût pour la vente, etc). En 2003, à l'issue d'une formation de 5 mois, j'ai repris un cabinet existant, situé à Cambrai.

DP : En quoi consiste le métier ?

BC : L'Agent Général d'Assurances est lié par mandat à une société d'assurances (Axa dans mon cas), dont il distribue l'ensemble des produits. Mes clients sont des particuliers, des professionnels et des entreprises. Ces dernières années, j'ai d'ailleurs orienté le développement de mon cabinet vers les entreprises. J'ai deux collaborateurs.

DP : Quels sont les produits que tu distribues ?

BC : Je propose des produits d'assurance IARD (ex : voiture, habitation, site de production, commerce) et de personnes (complémentaire santé, prévoyance...). Nous proposons également de la banque avec AXA Banque. Enfin nous distribuons des produits financiers (ex : Assurance Vie) et des produits « retraite ».

DP : La retraite, justement. Peux-tu nous en résumer le fonctionnement ?

BC : Il existe en France un socle général dit « par répartition ». Chacun d'entre nous cotise dès lors qu'il exerce une activité professionnelle, auprès de la CPAM (régime général) ou MSA (régime agricole).

A ce régime « de base » viennent s'ajouter les régimes « complémentaires » (ex : AGIRC ou ARCCO). Les cotisations sont versées par l'employeur et le salarié. Les artisans, professions libérales, dirigeants d'entreprises disposent eux aussi d'un régime de cotisations.

DP : Existe-t-il des formules permettant de compléter sa retraite ?

BC : Oui, tout à fait ! Ces formules reposent sur le principe de la capitalisation, et en France elles sont facultatives. Les sommes apportées durant la période d'activité professionnelle sont restituées sous forme de rente lorsque l'assuré est en retraite. L'Etat a mis en place au fil des années des dispositifs proposant des avantages fiscaux sur les versements, de façon à favoriser ces systèmes par capitalisation facultatifs.

DP : Peux-tu nous préciser quelles sont ces formules ?

BC : Citons le PERP (Plan Epargne Retraite Populaire). Le souscripteur a la possibilité de verser des sommes par prélèvement régulier (ex : chaque mois) ou

ponctuel. Ces sommes sont versées sur des fonds diversifiés, gérées par les banques et/ou compagnies d'assurances. Le titulaire du PERP dispose d'un choix de gestion plus ou moins important : s'il est jeune, donc loin de la retraite, il peut rechercher de la performance ou miser sur une gestion prudente, voire sécurisée, en vieillissant. S'agissant des travailleurs non salariés (professions libérales, artisans, gérants d'entreprise) il existe des produits retraite s'inscrivant dans la « loi Madelin », du nom du ministre à l'origine de ce dispositif, selon un principe de versement similaire à celui du PERP.

DP : Et le volet défiscalisation ?

BC : Les versements effectués au travers d'un PERP ou de la « loi Madelin » sont déductibles des revenus avec des limites fixées par l'Etat (8 à 10 % des revenus annuels avec un plafond). L'avantage fiscal s'applique l'année du versement mais la législation permet un report jusque 3 ans si vous n'avez pas utilisé toute la déduction fiscale autorisée.

DP : Comment sont restitués ces fonds ?

BC : L'intéressé doit être en situation de faire valoir ses droits à la retraite. Le capital qu'il a constitué est reversé sous forme de rente, elle est viagère. Au moment où il déclenche les versements, il a normalement un choix d'option : avec ou sans reversion, etc. Certains organismes prévoient des avantages, par exemple AXA propose 10 annuités garanties (si le bénéficiaire décède rapidement, ses ayants-droits récupèrent le solde restant sur 10 années de rente).

DP : Existe-t-il d'autres possibilités d'amélioration de la retraite ?

BC : Il existe aussi des produits collectifs, mis en place par les entreprises au profit de leurs salariés. Citons le « PERCO » (Plan Epargne Retraite Collectif), alimenté par le salarié (versements volontaires) et l'entreprise (abondements) et les dispositifs « article 83 » où l'entreprise cotise sur un compte retraite du salarié (on détermine un pourcentage du salaire brut).

Au-delà de ces dispositifs encadrés par la loi et accompagnés de mesures de défiscalisation, je vois certains de mes clients qui réalisent un effort d'épargne important durant leur vie professionnelle, à travers leur propre entreprise dont la cession fournira un capital au moment de leur sortie de la carrière professionnelle, dans l'immobilier locatif ou encore en investissant dans des contrats d'assurance-vie qui restent intéressants.

En résumé, c'est à chacun d'effectuer ses choix en fonction de ses goûts et de ses possibilités !

Didier POPOT

UNE CESSION BIEN ORCHESTRÉE

Hervé Bailleul (Promo 6 - 1972) se réjouit de céder son exploitation à ses fils Sylvain et Arnaud (ISA Promo 41- 2008). Arnaud et son épouse Lucie Errard, elle-même ingénieur ISA de la promo 2008 travaillent sur l'exploitation depuis 2008 et 2009, et ont ainsi pris le temps de trouver leur place et leurs responsabilités dans l'entreprise avant de reprendre la ferme familiale...

SAGA DE LA FAMILLE BAILLEUL



C'est avec le souhait d'être agriculteur qu'Hervé est entré à l'ISA. Ne pouvant s'installer sur une exploitation familiale, il sera conseiller de gestion pendant 9 ans et finalement jettera son

dévolu sur la ferme du Warapat à Troisvaux. Lorsqu'il s'installe le 15 avril 1983, l'exploitation compte 30 hectares et un troupeau de 20 vaches laitières. Son épouse Bernadette travaille encore 12 ans comme institutrice avant de revenir en Juillet 1995 sur l'exploitation. Celle-ci permet maintenant de subvenir aux besoins de la famille nombreuse qu'ils avaient fondée (5 garçons). En 1996, pour reconnaître le travail de Bernadette, l'exploitation qui compte 67 hectares et 30 vaches laitières prend le statut juridique d'EARL avec 50% des parts à chacun des deux associés.

En 1998, après mûre réflexion, ils optent pour l'agriculture biologique et convertissent l'ensemble de l'exploitation. Dans la foulée, ils créent un atelier de transformation du lait et commencent à développer la vente directe. Assez vite les deux derniers fils ont exprimé le souhait d'être agriculteurs. Sylvain a fait un BTS ACSE et une licence professionnelle. Il travaille encore aujourd'hui dans un cabinet d'expertise comptable. Arnaud, le benjamin se formera à l'ISA, et sera diplômé en 2008. Dès août 2008, il entre sur l'exploitation avec un contrat de salarié agricole.

Il est le bienvenu : le métier d'agriculteur est très physique et avec l'âge, Hervé qui s'est séparé de son salarié quelques mois plus tôt, commence à sentir la fatigue. Lucie, après avoir travaillé 6 mois dans l'agro-alimentaire, arrive à son tour sur l'exploitation en 2009 en tant que salariée. Après s'être initiée à la fabrication des yaourts, elle reprend la gestion de l'atelier de transformation du lait (100 000 l transformé par an). Bernadette se retire doucement et au 1er janvier 2011 Arnaud acquiert les parts de sa mère dans l'EARL. Hervé partira en retraite le 31 mars 2013, il cédera alors ses parts à Sylvain, son

autre fils, qui arrivera à son tour sur l'exploitation. Lucie et Arnaud prennent progressivement les rênes de l'exploitation ; chacun a son travail et sa part de responsabilités.

Lucie élabore un projet d'agrandissement de l'atelier de transformation. L'exploitation compte désormais un peu plus de 80 hectares avec un cheptel de 110-120 bovins.

LES ENJEUX DE LA CESSION

Pour Hervé, la problématique principale de la cession de son exploitation est : « Comment faire pour ne pas léser ses 3 autres fils sans assommer ceux qui reprennent et leur permettre de vivre correctement de leur travail ? » Il a donc fallu trouver un juste prix qui tienne compte du prix du marché et de la rentabilité attendue. Les estimations se sont faites petit à petit au fur et à mesure, des questions ont été soulevées, analysées et tranchées. Tout s'est fait dans une grande transparence à l'égard de ses trois autres fils. Tous les prix leur ont été communiqués, puis arrêtés au 1er janvier 2011. Aujourd'hui, Sylvain, Arnaud et Lucie savent exactement ce qu'ils vont avoir à rembourser.

Dans cette phase de transmission, Hervé insiste sur la nécessité de fixer les règles du jeu dès le départ, de donner un cadre, notamment social, à l'arrivée des jeunes. Les deux points essentiels sont à ses yeux :

1°/ la transparence vis-à-vis de tous les enfants ;

2°/ une estimation logique, compte tenu de l'exploitation et de sa rentabilité, et acceptable pour les jeunes.

UN DEPART EN TOUTE QUIETUDE

Sachant qu'un de ses enfants reprendrait l'exploitation, Hervé a fait en sorte de maintenir un outil de travail correct en vitesse de croisière.

Il éprouve une certaine satisfaction à voir que ce qu'il a construit avec son épouse, sera pérennisé, embelli, développé. D'ores et déjà, Lucie et Arnaud font des projets pour permettre à Sylvain d'arriver sur l'exploitation. Les deux frères sont complémentaires et Hervé estime qu'ils trouveront chacun leur place. Il reconnaît que la procédure de transmission de l'exploitation à ses enfants est plus reposante qu'une cession à une tierce personne, et que juridiquement « ça coule de source ». Restant disponible pour les petits coups de mains, Bernadette et Hervé ont quitté l'exploitation pour s'installer dans un village voisin à 7 km : « pour mettre un peu de distance et ne pas être tenté de mettre notre grain de sel ».

Ayant eu les pieds et les mains dans la terre toute leur vie, ils projettent de planter un petit verger qu'ils conduiront en mode BIO bien sûr ! Hervé espère avoir un peu de temps pour s'investir dans des associations locales et continuer à militer pour une agriculture respectueuse des gens et de notre terre nourricière.

Odile DEVRED

PHILIPPE LEMAIRE, LES VALEURS DE L'ENTREPRISE FAMILIALE

Philippe Lemaire (ISA promo 15 - 1981) co-dirige avec son beau-frère Marc Blervaque (ISA promo 16 - 1982) la société de semences Lemaire Deffontaines, qui est dans le giron de la famille depuis 6 générations. Une histoire où il reste encore de belles pages à écrire !

Didier Popot : Philippe, peux-tu nous résumer l'histoire de l'entreprise ?

Philippe Lemaire : Basée à Auchy lez Orchies dans le Nord, elle a été créée en 1868 par mes aïeux. Elle s'est régulièrement développée au fil des générations, dans les 2 métiers suivants : recherche et sélection de variétés de céréales à paille et pois protéagineux d'une part et production et commercialisation de semences d'autre part. Nous comptons aujourd'hui 32 salariés et l'entreprise est en excellente santé.

DP : Comment s'est opéré le dernier changement de génération ?

PL : Mes parents ont été extrêmement prévoyants et ont créé l'environnement qui nous a permis de reprendre l'entreprise dans de bonnes conditions. Dès les années 90, Marc Blervaque et son épouse (qui est l'une de mes sœurs) d'une part, et moi-même d'autre part, sommes entrés de façon progressive au capital de l'entreprise, que nous détenons désormais en totalité. En 1993, nous avons repris officiellement la société et avons fait évoluer la structure en une SA qui fonctionne avec un conseil de surveillance et un directoire. Cela a permis à mon père, qui était jusqu'alors PDG, de devenir président du conseil de surveillance et de continuer à suivre la vie de l'entreprise et nous donner ses conseils. Avec un peu de recul aujourd'hui, je peux affirmer que ce choix était bon !

DP : Comment est pilotée votre société ?

PL : Nous sommes, Marc et moi, tous les deux membres du directoire et j'en assume la présidence. En pratique, l'entreprise est co-dirigée par Marc et moi. Lui s'occupe plus particulièrement de la production de semences, et moi de la commercialisation des semences ainsi que le suivi de nos représentations à l'étranger. Ma sœur s'occupe quant à elle du social et des finances.

DP : Votre organisation est-elle toujours adaptée ?

PL : Afin de retrouver un fonctionnement avec moins de lourdeur et de formalisme qu'impose une SA avec conseil de surveillance et directoire, nous allons nous diriger vers une modification en SAS (Société par Actions Simplifiée) pour la fin de cette année.



DP : Travailler en famille comme vous le faites, c'est un atout ?

PL : De mon point de vue, c'est une grande chance ! Les prises de décisions sont partagées et elles sont plus faciles à porter. Le partage des responsabilités permet aussi de pouvoir dégager du temps libre, d'avoir une vie familiale et de se consacrer à des activités extra-professionnelles. Marc et moi sommes l'un et l'autre ingénieur ISA, nous nous comprenons ! Nous sommes toujours parvenus à prendre nos décisions ensemble, et je n'ai pas le souvenir de la moindre dispute entre nous !

DP : Comment envisages-tu l'avenir de l'entreprise ?

PL : La question commence à se poser ! Marc et moi sommes âgés respectivement de 53 et 54 ans, et en principe nous pouvons envisager de partir en retraite dans 10-12 ans. Il me faut ici parler d'une spécificité de notre métier. Il s'écoule au bas mot 10 ans entre les dépenses engagées dans la création d'une variété et l'arrivée des recettes générées par la mise en marché de cette variété. Il va donc arriver le temps où nos décisions en matière de recherche « profiteront » à ceux qui demain seront à la tête de l'entreprise.

DP : La génération suivante s'intéresse-t-elle à l'entreprise ?

PL : Il est encore trop tôt pour le dire. Marc et ma sœur ont 5 enfants, et moi 3. Notre souhait est que l'un ou l'autre d'entre eux exprime tout à la fois le désir d'exercer ce métier et celui de reprendre l'entreprise, un peu comme cela s'est fait pour nous. Nous sommes également conscients que la transmission sera de plus en plus difficile au fur et à mesure que l'entreprise prendra de l'importance, et donc de la valeur. Quoiqu'il en soit, nous serons très attentifs à assurer la pérennité de la société et pourquoi pas au sein de la famille.

Didier POPOT

LA RETRAITE ? DU SUR-MESURE !

Pierre-Louis Vandeputte (Promo 41) a créé VDP Patrimoine en Avril 2011. Il est conseiller en gestion de patrimoine et nous donne aujourd'hui quelques conseils pour préparer notre retraite.

Une passion, un métier

Bourse, marchés, fiscalité... autant de centres d'intérêt pour Pierre-Louis, depuis de nombreuses années. Il choisit donc, durant sa formation à l'ISA, de réaliser un master en Gestion de Patrimoine. Après un parcours au Crédit Agricole et chez Groupama, il se lance et crée VDP Patrimoine, à Saint-Quentin, en complément de sa casquette d'agriculteur.

Faire du sur-mesure

« Mon rôle est de proposer le bon produit en fonction de la situation du client » explique Pierre-Louis. En effet, il faut découvrir le client sous tous ses aspects : biens, revenus, enfants, régime matrimonial... mais aussi ses goûts pour l'orienter vers le produit qui lui conviendra et qui répondra à ses objectifs. Alors, difficile de donner une solution pour préparer sa retraite, puisqu'il faudrait faire du sur-mesure. Pour autant, les deux conseils prodigués par Pierre-Louis et qui peuvent s'appliquer à chacun, seraient de commencer au plus vite et de diversifier son patrimoine.



La retraite : y penser tôt...

« Commencer le plus tôt possible, c'est une banalité à dire et pourtant... ». En effet, Pierre-Louis explique que la période d'épargne la plus importante est entre 25 et 40 ans : l'achat de la résidence principale est un effort d'épargne important et c'est déjà la première étape pour préparer sa retraite. On limite ainsi ses dépenses. La seconde période d'épargne importante correspond aux 5 années avant la retraite. L'approche de l'échéance, mais aussi en général une situation familiale favorable (enfants indépendants) sont deux facteurs qui influent l'épargne et la limitation des dépenses.

Un seul mot : diversifier

« Il n'y a pas de patrimoine idéal ; il y a celui qui vous correspond, selon vos besoins présents, futurs et selon vos goûts, votre peur du risque ou encore votre fiscalité ». Entre immobilier (classique, étudiant, affaire, tourisme, historique...), foncier (terre, forêt...), mobilier (action, obligation, monétaire, assurance-vie, livrets...) ou niches (or, œuvres d'art...), le tout est d'essayer de connaître ses besoins pour assurer son indépendance financière jusqu'en fin de vie. Ensuite, « tout le monde rêve du produit simple, sans risque, rentable et disponible. Mais ce produit n'existe pas ! ». Moins votre argent est disponible, plus la rentabilité est forte ; plus le produit est risqué, plus la rentabilité peut être forte. Par contre, la complexité n'amène souvent rien. Enfin la fiscalité, pour le moins changeante, est aussi déterminante dans le choix d'un placement : seul un professionnel peut vous accompagner sur ce volet.

Comment faire ?

Le banquier et l'assureur peuvent être vos premiers conseillers. Néanmoins, la gestion de patrimoine est une fonction à part entière, qui nécessite des compétences spécifiques. Pierre-Louis regrette

de trop souvent rencontrer chez ses nouveaux clients des produits inadaptés à leur situation, pourtant proposés et recommandés par leurs interlocuteurs habituels. Les produits retraite « classiques » ne sont pas toujours pertinents. « N'hésitez pas à réclamer pour rencontrer les services spécialisés de votre banque ou de votre assurance. C'est un sujet sur lequel il faut aussi faire jouer la concurrence pour disposer des bons conseils, sans oublier de consulter les conseillers indépendants ! »

« A présent faites le point, trouvez vos objectifs et investissez ! »

Lucie RYCKEBUSCH

ENGAGEZ-VOUS !

« *Spécimen de la promo 1* » comme il se définit lui-même, Jacques FIEY a aujourd'hui 70 ans. Après 2 carrières dans le réseau des CER France, il a décidé de s'installer en Ardèche pour « un repos bien mérité ». Il témoigne.



Concrètement ?

En tant que bénévole, j'ai 2 missions essentielles : plaider la cause des enfants et collecter des fonds pour des programmes de développement (santé, nutrition, accès à l'eau potable et l'assainissement, éducation, protection...) dans plus de 150 pays, ou pour les interventions en urgence (Haïti, Pakistan, Corne de l'Afrique, Sahel...). Bien sûr, on ne part pas « sans biscuits » : il faut capitaliser de l'information, certes par la formation, mais surtout par un effort permanent de recherche personnelle. J'exerce le plaidoyer directement auprès des enfants (cycle 3) en accord avec l'Education nationale, sur les thèmes des droits des enfants (parents, connaissez-vous bien les droits de vos enfants ?), de l'eau, de la santé etc... La collecte et le contact avec les adultes s'exercent lors de manifestations (à créer ou à intégrer...), lors d'expositions, de forums, de marchés de Noël, la tenue de boutique etc. Il y a une telle diversité d'actions que chacun peut trouver « chaussure à son pied », tant pour exercer ses compétences, que pour utiliser le temps qu'il a décidé de mettre à disposition.

En conclusion ?

J'aurais tant de choses à dire encore ! Le bénévolat ne doit pas être (seulement) un moyen de s'occuper : l'épanouissement personnel est le fruit de l'engagement, du partage, des échanges... et des résultats (les enfants vous le rendent bien !).

Le bénévolat n'est pas réservé aux retraités ! Il n'y a pas d'âge pour s'engager. L'Unicef par exemple crée des Clubs Jeunes dans les Collèges, nomme des Jeunes Ambassadeurs dans les Lycées... Et maintenant, en milieu universitaire, vient de se créer le Campus... Mettez vos talents au service des enfants !

Jacques FIEY

Promo 1967 - 1

Bénévole Unicef en Sud Ardèche (à votre disposition)

Tel. 06 82 30 68 72

Courriel : jacques.fiey@orange.fr

Jacques, aujourd'hui, retraite = repos ?

Je ne sais pas me reposer ! Sans préparation particulière, je me suis tourné vers le bénévolat pour ma 3ème carrière ! Je voulais être utile, donner un nouveau sens à ma vie ou lui ajouter une dimension. En choisissant l'organisation internationale qu'est l'Unicef, non présente sur mon secteur, j'ai revêtu mon habit de pionnier cher à mes débuts, ce qui me fait dire qu'il y a 50 ans que j'ai 20 ans !

Pourquoi le bénévolat ?

C'est la situation des enfants dans le monde qui m'a guidé vers l'Unicef. Il y a des chiffres qui ne laissent pas indifférent (cela nécessiterait quelques pages d'un prochain Mail ISA !). Combien d'enfants d'Afrique, d'Asie... auraient préféré naître en France ? Et nous osons nous plaindre ? Personnellement je refuse d'être coupable de non-assistance à enfants en danger. Avec l'Unicef, j'ai trouvé tous les ingrédients pour éviter une rupture d'activité, en valorisant les quelques compétences acquises (gestion, organisation, communication, travail en équipe...), et, cerise sur le gâteau, au service d'une cause humanitaire : quoi de mieux ?

Les urgences actuelles : Sahel et Corne de l'Afrique, plus de 3 millions d'enfants menacés de malnutrition aigüe
Pour aider, faire un don en ligne : www.unicef.fr

Pour en savoir plus, les sites à consulter :
Unicef international : <http://www.unicef.org/french/>
Unicef France (Comité Français pour l'Unicef) : <http://www.unicef.fr/>
Comité de la Charte : <http://www.comitecharte.org/>
Annuaire des associations humanitaires : http://www.top-annuaire.com/r-associations-humanitaires_8-0.html



La 6^{ème} promo à l'île de Ré

Les 24 et 25 septembre, à l'invitation lancée par François DURIVAUULT qui habite maintenant La Rochelle, 12 ISA de la 6^{ème} promotion se sont retrouvés sous le soleil à l'île de Ré.

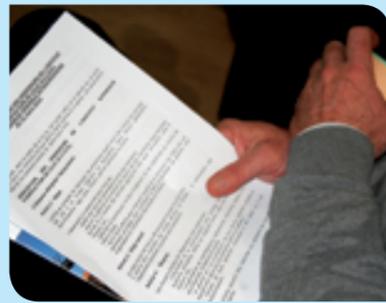
de Saint-Martin, où la fête locale du « Coquillage » avait attiré beaucoup de touristes et s'est poursuivie tard dans la soirée.

Dimanche : visite chez un ostréiculteur suivie de la dégustation puis retrouvailles chez François et Pascale, à l'ombre d'une pergola de kiwis, avec entre autres, les spécialités régionales amenées par les participants venus de différentes contrées.

Nous avons décidé de nous retrouver en 2012 à Lille pour fêter les 40 ans de sortie en espérant réunir un maximum d'ISA de la 6^{ème}.

Au programme du samedi : un pique-nique a été partagé sur les remparts de Saint-Martin-de-Ré, puis une ballade en bicyclette ou tandem a permis de se dégourdir les jambes et découvrir l'île en empruntant le chemin côtier. La journée s'est terminée au restaurant sur le port

Les statuts de l'AI ont été modifiés !



L'AG extraordinaire du 31 mars 2012 a adopté à l'unanimité une profonde modification des statuts. En effet, la version précédente datait du 24 mai 1986, et ne reflétait plus la réalité de notre association. Ce travail de près d'un an, mené par le bureau et largement documenté, s'est attaché à privilégier et respecter à

la fois la simplicité (pas d'usine à gaz), la démocratie, la législation, la réalité et l'évolution de l'AI et du groupe ISA, et ce, dans une vision prospective.

Les principaux changements concernent:

- les relations avec le groupe ISA et l'ouverture future possible aux formations du groupe de niveau au moins équivalent au titre Ingénieur,
 - des précisions sur les types de membres,
 - et surtout plus de précision sur le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration, du Bureau et des Assemblées, de façon à garantir la démocratie tout en évitant des situations de blocage.
- Le texte des statuts est disponible sur le site www.aiisalille.com (rubrique association).



Marc JONGLEZ
Promo 1971 - 5

Annuaire 2012/2013, il est PARU ! Qu'on se le dise !



Tu ADHÈRES à l'AIISA, tu as donc déjà reçu L'ANNUAIRE 2012/2013. Véritable OUTIL au SERVICE du RÉSEAU ISA, tu y trouveras :

- les coordonnées personnelles et professionnelles des 3600 ingénieurs ainsi que celles des 450 ingénieurs spécialité Paysage (ITIAPÉ);
- un accès facile grâce aux différentes listes : alphabétique, par promotions, géographique...

Merci aux annonceurs fidèles et nouveaux qui ont permis la réalisation de ce TRAIT d'UNION au sein du Réseau ISA.

Retrouve sur l'annuaire en ligne www.aiisalille.com les coordonnées actualisées des ingénieurs ainsi que le lien avec les entreprises partenaires. Si tu n'as pas encore reçu ton annuaire 2012/2013, si tu n'as plus accès à l'annuaire en ligne alors ADHÈRE au plus vite à ton association AIISA ; tu peux cotiser directement en ligne sur le site de l'AI ou par prélèvement automatique, c'est pratique et rapide !

Assemblée Générale de l'AI au golf de Mérignies

Philippe Vanbremeersch, ISA 1967 - 1, nous a accueillis le samedi 31 mars 2012 au Golf de Mérignies.

Les Assemblées générales ordinaire puis extraordinaire ont rythmé la matinée qui avait débuté par un petit déjeuner de bienvenue.

Après un excellent déjeuner préparé par la Brigade de l'Engrenage, Philippe a présenté la genèse et l'histoire du projet du Golf de Mérignies, ainsi que l'analyse comparative de la consommation des intrants ; analyse réalisée par des étudiants de l'ISA sous la direction de Christophe Cheroutre (ISA 2006 - 39) consultant en environnement.

Enfin une visite pédestre du Golf, en particulier du chantier du 3^{ème} parcours, et des ateliers Golf encadrés par les pros PGA (de l'initiation au parcours, selon le niveau de pratique) ont clôturé la journée.



Conférence-débat en région Nord...

La dernière rencontre régionale de la région Nord s'est tenue le 25 mai. Les ingénieurs se sont retrouvés le vendredi, en début de soirée, dans les locaux de l'ISA. Pour l'occasion, quelques 40 curieux ont répondu présents afin d'assister à un débat sur l'alimentation. Le thème abordé : « Le comportement locavore vs la demande d'innovation », ou comment concilier alimentation locale et demande croissante d'innovation dans les produits alimentaires que nous consommons quotidiennement.

Après une brève introduction destinée à cerner le sujet, Eric TAISNE, enseignant à l'ISA, rattaché au pôle agroalimentaire, et Marie-Odile SMETS, ingénieur ISA et agricultrice en métropole Lilloise sont intervenus tour à tour. Tous deux ont exprimé leur avis sur la problématique, Eric, fort de son expérience dans le domaine de l'innovation en agroalimentaire, et Marie-Odile, très impliquée dans le développement de la coopérative agricole « Le panier vert » :

acteur incontournable de la vente directe de produits fermiers depuis 1986 en métropole lilloise, regroupant aujourd'hui 28 producteurs locaux.

Pour conclure la soirée, un apéritif dînatoire, à base de produits régionaux, a été servi dans le foyer de l'école, afin de partager un moment convivial entre nous.

En bref, nous avons passé une très bonne soirée, et nous vous donnons rendez-vous en fin d'année pour une nouvelle rencontre régionale !

L'équipe d'animation Nord

L'AIISA Paris... soirée entrepreneuriat ?

La soirée entrepreneuriat organisée par l'équipe AIISA Paris a eu lieu mercredi 11/04. Ce nouvel événement a réuni 21 ISAiens avec nos 4 « têtes d'affiche ». Le moment des retrouvailles passé, les participants étaient invités à changer de table à chaque service, soit toutes les 45 minutes environ.

Denis Viot et Didier Popot (table 1) ont développé la notion de responsabilité portée seul à la reprise ou à la création d'une entreprise. Denis a également abordé la levée de fonds, son domaine d'expertise en tant que conseiller, qui n'est selon lui pas un obstacle en soi. Le plus difficile reste le travail préliminaire, à savoir la construction d'un projet solide capable, de convaincre les intervenants quels qu'ils soient.

De la table numéro 2, animée par Bernard Candau et à laquelle est venu prendre part Jacques Gommez, « envie » et « motivation » étaient les maîtres mots. Ces deux « serial entrepreneurs », comme ils aiment se présenter, ont insisté sur le fait qu'une prise de conscience des dangers de l'entrepreneuriat

ne devait pas pour autant constituer un obstacle. Lorsqu'il s'agit d'un projet à plusieurs, envisager l'échec dès le départ est primordial pour éviter les complications par la suite.

Pour ce qui est de la dernière table, présidée par Bernard Permanne, il était question d'éthique. L'enseignement principal est qu'il est nécessaire de vérifier régulièrement que la marge de manœuvre pour faire coïncider ses actions, ses convictions et ses principes, reste suffisante.

Une nouvelle fois, toute l'équipe organisatrice souhaite remercier les intervenants qui, par leur générosité ont fait de cette nouvelle soirée un succès ; sans oublier tous les participants sans qui l'animation de la Région Ile de France serait vaine.

Toute l'équipe vous dit à très bientôt pour une nouvelle rencontre à Paris !

17 Ingénieurs ISA aux tables rondes : demain je change de vie !

C'est le 5 mai 2012 que l'AI du grand Ouest se réunissait pour la deuxième fois. Le thème de la soirée était sur la réorientation professionnelle au cours d'une carrière. Les participants ont pu échanger avec nos trois intervenants : Philippe MONVOISIN (carrière internationale), Eric MIKOLAJCZAK (changement d'entreprise et de fonction), Philippe MICHARD (AI parrainage & RH) lors de tables rondes de 6 personnes. On aura pu retenir 3 phrases :

il ne faut pas avoir peur d'aller jusqu'au bout du processus même si la solution sort du cadre traditionnel de l'ISA » P. MICHARD

L'AI du Grand Ouest prépare une nouvelle rencontre qui devrait se tenir en septembre prochain à l'occasion du SPACE.

Contact : aiisa.grandouest@yahoo.fr

L'équipe d'animation Grand Ouest

- « Quand on part à l'international, il faut préparer son retour » P. MONVOISIN

- « Avant de quitter une entreprise pour une autre, il faut prêter attention aux valeurs de cette entreprise » E. MICHARD

- « Si on s'engage dans un bilan de compétence,



De l'ISA à la Fraternité de Tibériade...

Gonzague Delebecque ISA 33 a suivi ce chemin pour devenir le 1^{er} octobre 2011 Frère Gonzague en prononçant ses vœux perpétuels lors d'une cérémonie très émouvante pour tous et en particulier pour ses parents, Marie-Paule ISA 6 et Pierre-Marie ISA 7.



Il y a bien plus qu'un pas mais plutôt un long cheminement jalonné d'étapes de discernement, pour passer de l'ISA à la Fraternité de Tibériade à Lavaux Sainte Anne (Belgique). Cette communauté jeune et missionnaire de seulement 30 ans d'âge rassemble des frères et des sœurs qui ont à peu près ce même âge et donne un témoignage de foi vibrant et très rayonnant.

Les 3 heures de cérémonie nous ont semblé bien courtes. C'était un cadeau fait à tous les participants avec en particulier, un message bouleversant de foi et de sincérité de Gonzague. Son choix « révolutionnaire » pour l'époque actuelle comme le dit sa famille, nous interpelle tous, notamment en tant que parents...

Paul DERUMAUX
Promo 1977 - 11



Association des Ingénieurs ISA/Afrique (AISAFRIQUE)

« Depuis bientôt un an, a germé le projet de création d'une... »

Association des Ingénieurs ISA/Afrique (AISAFRIQUE)

Le projet est parti d'une réflexion sur l'expérience de partenariat entre l'ISA Lille et l'ISAV Kimwenza/RD Congo. Cette expérience, fort bénéfique pour les deux institutions, s'est déclinée sous plusieurs formes : des permanents de l'ISA Lille allaient enseigner à Kinshasa ; des étudiants effectuaient des stages à Kinshasa et à Lille ; des travaux de fin d'études étaient co-dirigés par des enseignants de Lille et ceux de Kimwenza ; Lille a contribué à la formation d'enseignants pour l'ISAV ; les deux institutions se sont associées avec l'entreprise Mc Cain pour réaliser des études sur la pomme de terre en RD Congo, etc.

Malgré ces échanges encourageants, des entraves au bon fonctionnement de ce partenariat se sont peu à peu développées. Ces dernières années, la situation socio-politique en RD Congo, de même que des questions relatives à l'organisation interne de l'ISAV ont conduit à une suspension de fait de ce partenariat pourtant riche et bénéfique. Il s'avère cependant que l'ISA porte toujours le souci d'une présence et d'une action efficace en Afrique pour y contribuer au développement, notamment agricole ou de l'enseignement supérieur. De même, l'ISAV Kimwenza nourrit toujours l'ambition de travailler davantage à l'amélioration de

l'agriculture et des conditions de vie des producteurs ou paysans africains. Aujourd'hui, quelques Ingénieurs ISA vivent et travaillent en Afrique, et beaucoup d'autres sont motivés pour s'y investir dans des actions de développement. De là est née l'idée de rassembler tous ces Ingénieurs dans une structure conservant un lien institutionnel avec l'Association des Ingénieurs ISA (AIISA) et avec l'ISA-Lille, tout en s'élargissant à des personnes non-membres de ces deux institutions et en s'étendant à l'Afrique au-delà de la RD Congo. » **Extraits du courrier de Jean-Christian NDOKI ISA 41 (christian.ndoki@gmail.com)**

Gaëlle Dombu Smeets ISA 40 (gaellesmeets@yahoo.fr) assure le lien entre les ingénieurs ISA et l'association et examine concrètement les conditions pour faire enregistrer l'AISAFRIQUE en France comme une Association Loi 1901.

L'AI et Jean-Christian NDOKI NDIMBA font appel à vous pour adhérer comme membre de l'AISAFRIQUE. Il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion en vous connectant sur le site de l'AI (www.aisalille.fr), où vous retrouverez plus d'informations : ce courrier, les objectifs et les missions que se donnent AISAFRIQUE, les statuts et le bulletin d'adhésion.

ACCUEIL DES ETUDIANTS ETRANGERS

L'ISA accueille toujours de plus en plus d'étudiants étrangers. Ils sont aujourd'hui plus d'une cinquantaine répartis sur l'ensemble des cursus.

L'Association étudiante Melt'ISA qui cherche à favoriser l'intégration des étudiants étrangers au sein de l'ISA - en proposant des parrainages, des événements et des soirées internationales -, et l'AI, souhaitent mettre en place un accueil d'étudiants étrangers dans les familles d'ingénieurs. Cet accueil peut prendre la forme d'une invitation à passer un week-end ou simplement à partager un repas familial (idéalement avec des enfants, ce qui favorise la communication). Certains étudiants cherchent également des séjours plus longs (1 mois ou plus) à l'occasion des temps de vacances. Les étudiants peuvent être accueillis seul ou en binôme.

Le but de ces rencontres est, pour les étudiants étrangers comme pour les ingénieurs, d'échanger sur leurs cultures réciproques et de s'ouvrir encore plus à l'international. L'écart culturel est parfois tellement important (surtout pour les étudiants SF2M « Sustainable Food Manufacturing Management ») que les étudiants étrangers s'émerveillent de choses simples comme une balade ou un repas en famille. Cela est pour eux une grande découverte et un souvenir inoubliable. Les ingénieurs qui ont vécu la rupture à l'international gardent certainement de bons souvenirs de rencontres avec des familles autochtones.

Pour vivre cette expérience humainement très riche, vous pouvez contacter Odyle Bissette. Elle transmettra vos coordonnées à Melt'ISA qui assurera le lien avec les étudiants.

Odile DEVRED

2012 : DES PERSPECTIVES FAVORABLES POUR L'EMPLOI



Dans les allées du Salon de l'Agriculture, entre deux visites de présidents, les exposants ont le sourire car, cette année, l'emploi apparaît comme un thème porteur. La tendance amorcée en 2011 semble se confirmer.

Le secteur de l'agroalimentaire a des besoins importants pour les fonctions en qualité, R&D, hygiène-sécurité, veille réglementaire et recherche également des chefs de produit et des commerciaux. L'excédent agroalimentaire français de 2011 est le plus élevé depuis 1995 (cf Agreste Conjoncture-Panorama 6 mars 2012).

L'agrofourmure prévoit 5000 recrutements dans son secteur en 2012 et 2013. Des postes de techniciens, mais aussi d'ingénieurs qui auront, s'ils le souhaitent, la possibilité d'exercer à l'étranger dans le cadre de projets de la filière, notamment de partenariats faisant appel aux expertises en innovation et conception.

L'environnement et l'aménagement, après une période très calme, sont à nouveau demandeurs de spécialistes principalement au sein de bureaux d'études.

Il convient d'évoquer également le secteur agricole qui estime à 10 à 15 000 le nombre de postes et la filière forêt-bois qui prévoit environ 25 000 recrutements (tous postes confondus) d'ici 2020.

Les postes proposés couvrent l'organigramme des structures (privées ou publiques) puisqu'ils concernent la R&D, la qualité, le marketing ou le commercial, mais aussi en hygiène-sécurité-

environnement et en logistique. Des formateurs et animateurs sont également recherchés.

Nous constatons sur le site d'Ingénia que les profils recherchés ne se limitent plus à la tranche 5/10 ans d'expérience, mais concernent aussi de jeunes diplômés forts de leurs stages et des seniors en mesure d'apporter immédiatement un savoir-faire et un vécu du monde du travail.

Nos indicateurs concordent avec ceux de l'APEC qui évoquaient « un redémarrage de l'économie avec des intentions de recrutement à la hausse pour 2012. »

Un « bémol » est cependant souligné par tous les recruteurs rencontrés sur les stands du Salon de l'Agriculture ainsi que par les interlocuteurs privilégiés avec lesquels Ingénia entretient des relations. Ils s'étonnent de la faiblesse quantitative des réponses aux offres qu'ils font paraître ; il convient de s'interroger sur les raisons de ce manque apparent de résonance.

Il est donc essentiel de travailler sur l'échange et la communication entre les Ingénieurs et les entreprises. Ingénia reste donc mobilisée pour être le trait d'union entre les acteurs et participer à la réflexion sur vos projets, à la construction de vos outils de communication

Isabelle VARGA

Nouvelle responsable Emploi-Carrière
INGENIA

INGENIA : CHANGEMENT DE RESPONSABLE-EMPLOI CARRIERE

Caroline Du Vivier ayant fait valoir ses droits à une retraite bien méritée, les membres du conseil d'administration d'Ingénia, lors de la réunion du 12 décembre dernier, lui ont témoigné leur reconnaissance pour le travail accompli depuis plus de 6 ans au sein d'Ingénia. Il faut rappeler que Caroline a participé à la création d'Ingénia en 1994. C'est un peu son bébé et c'est avec quelque nostalgie que Caroline quitte le réseau Ingénia. Début janvier, Isabelle Varga a pris en charge le service emploi carrière d'Ingénia. Isabelle est âgée de 40 ans, et mère d'un petit garçon de 6 ans.

Elle a déroulé son parcours professionnel en deux phases :

- 9 ans de chasse de tête dans des cabinets pour des postes de cadres et cadres dirigeants opérant dans des secteurs économiques très variés.

- 9 ans de gestion de carrière, accompagnement de cadres, prestations d'outplacement individuel et de mobilité interne (bilan de compétences et d'orientation de carrière, coaching, CV, lettre de motivation, réseau de recherche, simulation d'entretien, image...)

Isabelle a une préférence pour les métiers techniques et a coécrit un ouvrage intitulé : « *Jeunes diplômés comment convaincre les recruteurs ?* » (Editions l'Etudiant).

Elle sera à votre écoute et à votre disposition le lundi, mardi et jeudi matin au 01 49 49 09 50. Je rappelle que Laurence TOMASIN l'assiste dans sa mission.

Gérard COUSIN

Président INGENIA
Promo 1968 - 2



Prêt d'honneur

La 1^{ère} promotion a été lancée : 19 étudiants, 25 000 € prêtés par le Groupe ISA (via la Commission Ouverture Sociale) à partir de dons défiscalisés des ingénieurs ISA. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce lancement. Les premiers remboursements de ces prêts d'honneur sont attendus en 2015. D'ici là, vous aurez à cœur de poursuivre cette superbe initiative.

Les étudiants des promos 46 à 50 ont besoin de votre générosité. Objectif : 50 000 € avant fin 2012. Nous avons reçu l'accord du Crédit Mutuel Nord Europe (5 000 € par an), de l'AI ISA (3 euros par cotisant soit 3018 € pour 2011) et du SPLARN (1 000 € par an) sur les cinq prochaines années. Ces partenariats valorisent vos engagements et permettent de garantir cette diversité si vitale pour le Groupe ISA. Pour toute information : Vincent BUFQUIN.



5 M€ pour les ateliers de l'innovation et du « codesign » !



Le projet ADICODE (Ateliers D'Innovation et de CODEsign) porté par ISA, HEI et ISEN a été reçu favorablement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur qui lui a accordé un financement de 5 M€ sur 6 ans. Le projet ADICODE constitue un formidable accélérateur d'innovation pour des produits, des process et des services, ainsi qu'un atout majeur pour le tissu économique de notre Région. Il va notamment permettre de développer des modules de formations interactifs avec les entreprises sur plusieurs sites, au sein du Campus de l'Université Catholique de Lille.

C'est aussi le moyen pour nos trois écoles de fournir un vivier potentiel d'ingénieurs de haut niveau, créatifs et innovants et de stimuler l'innovation d'intégration pour les entreprises - notamment les PMI et PME - au travers des projets, en facilitant leur relation avec les acteurs de la recherche.

Les premières réalisations tangibles des ADICODES ? Des barrières végétales périodiques pour réduire le bruit de trafic, des routes électriques pour la récupération de l'énergie ou encore un fauteuil intelligent pour personne tétraplégique.

Eric Taisne

Arrivé à l'ISA en 2005, responsable du domaine d'approfondissement « nutrition santé », et depuis 5 ans responsable des prestations en agroalimentaire, Eric Taisne est également en charge depuis janvier de la cellule conseil de l'ISA. Qu'est-ce que cette cellule et quels sont ses objectifs ? Eric répond à toutes nos questions.

Noémie Gorisse : L'ISA réalise déjà des prestations depuis des années, pourquoi créer une cellule conseil maintenant ?

Eric Taisne : Les ressources de l'ISA proviennent pour 1/3 de la scolarité des étudiants, 1/3 d'une subvention du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et 1/3 de la taxe d'apprentissage, des études et de différentes prestations réalisées par les enseignants-chercheurs et ingénieurs d'étude. Nous nous inscrivons actuellement dans un contexte de restrictions budgétaires, de baisse des subventions, et le levier que nous avons choisi pour continuer de nous développer sereinement est celui des entreprises. L'augmentation des prestations a été inscrite dans notre plan stratégique ISA 2015.

NG : Quels sont les objectifs de cette cellule ?

ET : Les objectifs sont à la fois financiers, l'enseignement devant rester accessible, nous ne voulons pas augmenter la scolarité, et pédagogiques par l'implication des chercheurs dans la réalité de l'entreprise, ce qui agit en retour sur la qualité de leur enseignement. Nous souhaitons également développer la notoriété et la reconnaissance de l'école auprès des entreprises.

NG : Que proposez-vous exactement aux entreprises ?

ET : Nous proposons des formations, des études et analyses, du conseil et accompagnement, du diagnostic et audit, de l'animation de réunions, dans nos différents domaines d'expertise. Ceux-ci sont l'agriculture, l'agroalimentaire, l'innovation - marketing, l'économie - filières et territoires, l'environnement, le paysage, et le management et développement des ressources humaines.

NG : Qui sont vos clients ?

ET : Nos clients sont aussi bien des PME, que des grands groupes, ou des collectivités territoriales. La plupart sont au nord de Paris, mais nous travaillons sur toute la France et également à l'international.

NG : Pouvez-vous nous donner un exemple de prestation que vous réalisez ?

ET : Nous formons par exemple des jeunes agriculteurs devenant administrateurs de coopératives agricoles sur les thématiques du management, de la prise de décision, la prise de parole en public et l'appréhension de la macroéconomie.

Autre exemple, le GRECAT a créé une méthode d'analyse propre à l'ISA et donné naissance à l'Observatoire Permanent du Changement Rural et Agricole (OPCRA) avec son équipe pluridisciplinaire et son expertise reconnue auprès des collectivités locales, du monde agricole et des structures régionales

NG : Comment l'ISA se différencie de ses concurrents tels que les bureaux d'études par exemple ?

ET : Nous proposons une offre très large et nous la personnalisons en fonction des besoins de nos clients. Notre force est la transversalité. Les travaux sont réalisés par des experts, à l'interface entre la recherche fondamentale et les réalités professionnelles. Ils sont en lien avec les dernières connaissances techniques dans tous les domaines. Par exemple, en analyse sensorielle, les méthodes utilisées sont très innovantes.

NG : Quel est votre rôle dans la cellule conseil ?

ET : J'anime et je développe les prestations « entreprise » à l'ISA. Mon rôle est tout d'abord de consolider le chiffre d'affaires avec les clients existants, mais surtout de prospecter et de faire connaître nos prestations et nos compétences. J'organise par exemple différents colloques et conférences comme une journée technique avec l'association d'un partenaire. La prochaine a eu lieu le 4 avril et aura pour thème « bière et soft drink : comment innover dans les analyses ? ». L'objectif est de nous forger une image forte d'experts et de nous faire des contacts. Une ou deux journées sont organisées par an, pour le moment exclusivement autour de thèmes agroalimentaire mais nous souhaitons étendre les thèmes à tous nos domaines de compétences.

Noémie GORISSE

Promo 2005 - 38

Chiara née le 28 mai 2011 chez Philippe (1993) et Elodie D'HOINE (Emma 28/07/2002)

Loïck né le 6 novembre 2011 chez Anne (2005) LELOUP et Nicolas POTTIER

Charlotte née le 14 novembre 2011 chez Sophie (2004) et Guillaume QUETAND – HAUTIER (Martin 11/02/2009)

Constance née le 25 novembre 2011 chez Dorothée (2007) et Marc GAUTHIER – FRISCH

Hélène née le 1 décembre 2011 chez Nathalie (1991) et Benoît VANPOPERINGHE DELASSUS

Julie née le 8 décembre 2011 chez Aurélie (1998) et Gaëtan ROYER – GENEL

Solal né le 12 décembre 2011 chez Emilie CAREL et Sébastien (1997) LABRUNE (Amaël 24/06/2009)

Dimitri né le 18 décembre 2011 chez Anne Emmanuel DEJONGHE et Arnaud (2001) DELMOTTE

Pierre né le 18 décembre 2011 chez Anne-Constance (2006) et Thibault LEVASSEUR – CARBONNAUX

Gwenaël et **Raphaël** nés le 5 janvier 2012 chez Delphine (2005) et Sébastien (2005) DEKEISTER – LOMPRET (Noah 8/09/2009)

Adèle née le 6 janvier 2012 chez Iphigénie et Antoine (1999) CANLER – POCOLLE (Madeleine 18/10/2008)

Eloi né le 6 février 2012 chez Clotilde (2008) et Guillaume (2006) LAFFINEUR – DAMOISEAU (Constant 11/10/2010)

Camille née le 13 février 2012 chez Céline (2002) et Michaël BOUCHERY – BAISEZ (Manon 1/09/2009)

Maël né le 29 février 2012 chez Céline (2002) et Pascal RABIER – BRIENS (Maxence 24/06/2010)

Gaspard né le 19 mars 2012 chez Céline et Mathieu (2005) TRICOTTEUX – LECOUEZ

Joseph né le 19 mars 2012 chez Marie Helene (2007) et Henri (2007) STOPIN - MULLIE

Gabrielle née le 28 mars 2012 chez Mélanie (2005) et Christophe MARCONVILLE – BLONDIAUX

Lisa née le 29 mars 2012 chez Sandie (2004) et Sylvain (2003) SCHAPMAN – VANDUYNLAEGER (Lou-Anne 21/03/2009)

Héloïse née le 9 avril 2012 chez Clémence (2004) et Guillaume BITEAU – GAFFET (Pauline 12/04/10)

Joseph né le 10 avril 2012 chez Véronique et Paul Marie (1988) DETOURBE (Pierre-Louis 15/01/97, Laure-Aline 24/11/1998, Jeanne 24/11/1998, Jean-Adrien 11/12/2000,

Eve-Marie 17/09/2002, Victoire 19/07/2005, Augustine 14/11/2007, Apolline 10/09/2009).

Isaure né le 17 avril 2012 chez Anne (2000) et Benjamin (2000) VERZEUX – ROLIN (Aymeric 06/08/05 et Clémence 20/11/07)

Nina née le 17 avril 2012 chez Laurine (2005) et Jean Sébastien (2005) BERGER - ANNAT

Zoé née le 21 avril 2012 chez Nicolas ACQUETTE (2002) et Oriane IWANOW

Raphaël né le 15 mai 2012 chez Michèle (2002) et Vincent MASTON – BOUNPRASEUTH (Ian 19/07/2009)

Eloïse née le 18 avril 2012 chez Alice (2004) et Nicolas LE NEINDRE - GANDOLPHE

Loïs né le 24 avril 2012 chez Florence (2006) DAL et Grégory HUE

DÉCÈS

Nous avons l'immense chagrin de vous annoncer le décès de **Pascal LEROUX (ISA 1974)** Survenu le 19 Avril 2012 à l'âge de 61 ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le Samedi 21 Avril en la cathédrale Notre-Dame de Coutances (Manche). Catherine LEROUX, son épouse : 20 rue de la Souche 50560 GOUVILLE SUR MER

Mail : catherine.coutances@gmail.com

Ce furent avec **Monsieur René Dussautois** et quelques autres, les premières chevilles ouvrières de l'enseignement agricole des premières promos. Nous leur devons beaucoup car ils ont fait confiance à notre école naissante.

Monsieur Paul DESNOS, décédé le 14 mars 2012 à Roubaix dans sa 80ème année. Il a été enseignant de droit rural à l'ISA.

Monsieur Paul-Henri ADMONT décédé le 3 avril 2012. Il a été enseignant de la fertilisation à l'ISA.

MARIAGES

6 Août 2011 – Lynda BOUYSSOU (2003) et Guillaume GUERINEAU
 28 Avril 2012 – Claire SOREL (2005) et Emmanuel COURVOISIER
 19 mai 2012 – Anaïs VAN HONACKER (2010) et Jean Sébastien CARON
 16 juin 2012 – Anne-Sophie VAN HOVE (2009) et Simon CRINQUETTE
 23 juin 2012 – Elodie DEMAN et Vincent PRUVOST (2011)
 29 juin 2012 – Perrine LOBEAU (2003) et Pierre Antoine SY
 8 septembre 2012 – Stéphanie MORET (2010) et Grégoire HERLIN (2008)
 8 septembre 2012 – Ekaterina MELNIKOVA (2011) et Florent BLOCH

AVEC LES MEILLEURS VŒUX DE TOUS LES INGENIEURS

L'AI ISA se réjouit de vous annoncer le mariage d'Odyle (BISSETTE) avec Jean-Do ZURINI qui a eu lieu dans l'intimité familiale le samedi 17 mars. Nous leur adressons à tous deux nos meilleurs vœux de bonheur. Nous promettons à Jean-Do de ne pas trop accaparer Odyle, et de veiller à ne pas finir trop tard nos réunions ; c'est, il est vrai, une chance pour l'AI de l'avoir parmi nous...

ANNIVERSAIRES DE PROMO

- ISA 40 : Un super week end de promo les 23 et 24 mars 2012 à la Baie de Somme / contacts : Anne-Charlotte, Romain, Benjamin & Gautier weekendis40@gmail.com
- ISA 43 : C'était les 12 et 13 mai 2012 à Saily-Lez-Cambrais / Contact : Céline Rogie celine@gmail.com
- ISA 15 : ISA 15 : « 30 ans bis » le week-end du 3 juin 2012 Frédérique Vandame- Leroy et Gilles Talotte ont gentiment accepté de faire découvrir à leur promo leur région d'adoption, aux alentours de Valence (Drôme) / Contacts : Michèle Delaunoy mic.delaunoy@orange.fr ou Corinne Dorpe

- ISA 35 : le 23 juin 2012 Barbecue à Saint-PierreBrouck contact : isapromo35@yahoo.fr
- ISA 25 : 7 juillet 2012 au golf de Mérignies / Contact : Pascal Drieux pascaldrieux@yahoo.fr
- ISA 33 : En juillet 2012 au parc Mozaïc à Houplin Ancoisne / Contact : Céline Puech celine@lespuech.com
- ISA 16 : le 17 ou le 24 novembre 2012 / Contact : Odile Devred fdevred@cegetel.net
- ISA 45 : prévoient de fêter leur 1 an de sortie prochainement / Contact : Ségolène Frediere s.frediere@hotmail.fr
- ISA 13 : En cours d'organisation / Contact : Gabriel Lochet aglochot@club-internet.fr



Retrouve toutes ces infos en ligne
 Le babisaboom est mis à jour quotidiennement sur www.aiisalille.com

(Accès réservé aux membres adhérents à l'AI ISA)

AI ISA
 ASSOCIATION DES INGENIEURS

Association des Ingénieurs ISA
 48 boulevard Vauban • 59046 Lille Cedex
 France • Tél. 03 28 38 48 37
 Directeur de la publication : Jean-Luc Girard
 Équipe de rédaction : Odile Devred, Odyle Bissette,
 Anne Verzeaux-Rolin, Didier Popot, Noémie Gorrise,
 Lucie Ryckebusch et Bernard Permanné.
 3 numéros par an • 4 150 exemplaires